

Position France Nature Environnement sur l'ENNEIGEMENT ARTIFICIEL dans les Pyrénées.

L'économie des départements pyrénéens est liée au tourisme hivernal, près de 10 000 emplois en découlent.

Les Scénarios Climatiques Adaptés aux zones de Montagne (SCAMPEI) de Météo France et du CNRS, montrent que, d'ici 2020 et 2050, la hauteur de neige sur les Pyrénées sera réduite de 35% à 60% et la durée d'enneigement de 25 à 65%.

Malgré ce contexte alarmant dans le moyen et long terme pour les domaines skiables, malgré les importantes difficultés financières des stations pyrénéennes rappelées par la Cour des Comptes (février 2015), les politiques actuelles s'entêtent dans une stratégie d'investissement et d'équipement, notamment de production neige artificielle.

L'enneigement artificiel nécessite en moyenne 4 000 m³ d'eau à l'hectare par an. Cette consommation dépasse celle de l'irrigation du maïs, une des cultures qui consomment le plus d'eau en France, avec des prélèvements moyens de 1 700 m³ / ha.

Les surfaces enneigées artificiellement peuvent varier de 15% à quasiment la totalité du domaine skiable comme c'est le cas pour la station de Font-Romeu dans les Pyrénées Orientales (85%).

L'extension du domaine skiable de la station Font-Romeu - Pyrénées 2000 avec la construction de trois «usines à neige» met en péril 55 ha de zones humides de type tourbière, soit 5,25 % des surfaces connues de ce type dans le département des Pyrénées-Orientales. En outre cette station prévoit d'ici 2020 de fusionner avec deux autres stations de ski des Pyrénées Orientales, Les Angles et Formiguères. Ces liaisons envisagées traverseront un parc naturel régional et une zone Natura 2000 menaçant ainsi de nombreux écosystèmes montagnards et de nouvelles zones humides.

Pour que les stations aient un excédent budgétaire il faut qu'il y ait 100 jours d'enneigement naturel par an. En dessous des 100 jours les stations seront déficitaires. ... Ainsi, hors subventions, le résultat d'exploitation de la station des Angles (66) affiche un déficit de 0,44 M€ entre 2006 et 2012.

L'investissement en neige artificielle représente en moyenne 7% du chiffre d'affaire des stations. Les investissements, hors retenues collinaires, sont évalués de 150 à 200 000 € par hectare enneigé.

La dette de la commune des Angles s'élève à plus de 30 M€, soit, ramenée à la population permanente (environ 600 habitants), une dette par habitant supérieure à 50 000 €. Les communes de Font-Romeu ou Peyragudes affichent une dette supérieure à 20 M€ (cf. RCC 2015). Les communes de Font-Romeu et de Bolquère prévoient de verser annuellement entre 2013 et 2017 respectivement 0,6 M€ et 0,3 M€ au SIVU qui gère les investissements de la station. Les populations locales sont donc touchées par ces augmentations, nécessaires pour satisfaire une minorité privilégiée puisque de nos jours moins de 9% de la population française pratique des sports d'hiver.